Le département d'Ille-et-Vilaine prévoit une enveloppe de 5,6 millions d'euros pour les enfants des familles de migrants

11/06/2018 à 20h28

Le conseil départemental d'Ille-et-Vilaine a prévu une enveloppe de 5,6 millions d'euros pour venir en aide aux enfants des familles de migrants. Et il assume parfaitement cette aide.

« ***Cette aide financière, au titre de la protection de l'enfance, est destinée à apporter un complément de ressources aux parents afin de répondre aux besoins éducatifs de leurs enfants.*** *Elle est attribuée pour toute personne résidant en Ille-et-Vilaine sur évaluation sociale, pour une durée de six mois maximum, soulignent les deux élues. Bien que soumis aux fortes contraintes financières imposées par l'État, notre Département réaffirme son engagement en direction des familles et des enfants en difficulté.* » […